



# Demande de Changement de statut vie privée et familiale

Par **binoui14**, le **18/12/2017** à **10:00**

Bonjour

je suis étudiant , je me suis marié le 29 juillet 2017 j'ai fait une demande de changement de statut vie privée et familiale ,10 jours après l'expiration de mon titre de séjour étudiant or le rdv a été pris depuis le mois d'aout , le jour du dépôt des dossiers avec ma femme la dame qui nous avait accueilli nous a demandé de compléter le dossier avec un justificatif de vie commune accompagné d'une lettre de demande de changement de statut adressé au préfet compte du fait mon titre de séjour étudiant est expiré.Trois jours après nous avons ramené les justificatifs de vie commune , mon récépissé expire le 27 de ce mois ci , n'ayant pas de nouvelle je me suis rendu à la préfecture on m'a fait comprendre que le dossier est signé et que tout est bon et qu'il ne restait que la fabrication de la carte voilà qu'on est le 18 de ce mois ci toujours rien

Ma question est ce normale ? j'ai besoin de votre aide svp